

A l'installation de la Beauharnois, sur le fleuve Saint-Laurent, les travaux de draguage ont été continués au canal de prise d'eau et une communication avec le réseau de la *Gatineau Power Company* a été terminé par une ligne de 110 kV de Cedars à Lachute. Plus au nord, une ligne de 146 milles et de 161 kV entre St-Félicien et le district minier de Chibougamau est presque terminée.

La *Shawinigan Water and Power Company* fait les travaux préliminaires en vue de l'aménagement en 1955 d'un nouveau groupe de 44,500 h.p. à Rapide-Blanc, d'un groupe de 65,000 h.p. à La Trenché, et d'un groupe de 49,000 h.p. à la centrale de La Tuque. Au cours de 1954, la Compagnie a ajouté à son réseau de distribution une ligne de 75 milles et de 60 kV et une autre de 80 milles et de 220 kV est en construction.

La *Gatineau Power Company* poursuit l'aménagement d'un nouveau groupe de 47,000 h.p. à Paugan-Falls; il doit être en service en 1955 et fonctionner à un régime de 60 cycles. C'est le début du changement éventuel de 25 à 60 cycles dans les centrales de la rivière Gatineau.

La *Northern Quebec Power Company Limited* aménage un nouveau groupe de 35,000 h.p. à sa centrale de Des Quinze, sur l'Outaouais supérieure; il sera en service à la fin de 1955.

La centrale de deux groupes de 12,000 h.p. chacun de la *Gulf Power Company*, sur la rivière Ste-Marguerite, a été terminée en mai 1954 et une énergie de 44 kV est fournie à Sept-Îles et à Clarke-City.

L'Office de l'électrification rurale du Québec termine la construction d'une centrale de deux groupes de 600 h.p. chacun à Lac-des-Sables, sur la rivière Petites-Bergeronnes. La ville de Mégantic mettait en service en mai le premier groupe de 2,250 h.p. de sa centrale de Gayhurst, sur la rivière Chaudière, et un deuxième groupe qui complétera l'installation doit être en service en décembre.

Ontario.—La Commission d'hydro-électricité de l'Ontario a continué la rapide expansion de sa puissance génératrice au cours de 1954, dans plusieurs projets importants.

A la centrale Sir Adam Beck-Niagara n° 2, sur la rivière Niagara, sept groupes de 105,000 h.p. chacun ont été mis en service, et un projet d'une centrale de douze groupes de 1,260,000 h.p. devait être terminé pour 1955. Un grand tunnel hydraulique a été mis en service en juin et un deuxième en octobre; la plus grande partie du vaste projet a été exécutée au cours de 1954. Venant s'ajouter à la centrale principale, une construction a été entreprise sur un réservoir à pompes contenu dans une dyke de roc avec centre en argile imperméable qui assure 15,000 pieds-acre; il est adjacent au canal d'amenée. Six pompes à turbines réversibles de 40,000 h.p. chacune y seront installées et seront en service en 1956.

La Commission a commencé la construction du barrage régulateur qui fait partie des travaux de protection sur la rivière Niagara. Ces travaux ont pour but de régulariser le niveau de la rivière et d'intensifier la beauté des chutes Niagara; ils sont exécutés conjointement par le Canada et les États-Unis. Une fois terminé, le barrage, d'une longueur totale de 1,550 pieds, comprendra 13 vannes à bascule autonomes montées sur des piliers de béton. Le barrage est situé sur la rive canadienne de la rivière un peu en amont du début des Cascades. Le premier stade de la construction comprend deux vannes qui devaient être en service en avril 1955.

A la centrale de Pine-Portage, sur la rivière Nipigon, deux nouveaux groupes de 45,000 h.p. chacun ont été mis en service, portant l'installation totale à 172,000 h.p.

A Manitou-Falls, sur la rivière des Anglais, on a commencé les travaux d'un aménagement initial de 55,500 h.p. en trois groupes qui devront être en service en 1956; on a prévu l'addition d'un quatrième groupe de 18,500 h.p. Les travaux sont en marche pour la libération des terres qui doivent être inondées et la construction de batardeaux.

A titre d'agence canadienne de l'aménagement des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent, la Commission a commencé, dans la région de la centrale, des travaux préliminaires qui comprennent deux batardeaux et deux tunnels d'accès sur le canal actuel. Le projet comprend un barrage principal et une centrale entre l'île Barnhart et la rive canadienne, et deux barrages régulateurs, l'un sur le chenal américain de l'île Barnhart